# La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2025

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information financière consolidée résumée intermédiaire (non auditée) pour le trimestre et les six mois clos le 30 avril 2025 et a été préparée conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

MONTRÉAL, le 30 mai 2025 /CNW/ - La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 32,3 millions $ et un résultat dilué par action de 0,69 $ pour le deuxième trimestre 2025, comparativement à une perte nette de 117,5 millions $ et une perte diluée par action de 2,71 $ pour le deuxième trimestre 2024. La Banque a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [(1)] positif de 4,9 % pour le deuxième trimestre 2025, comparativement à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires négatif de 18,6 % pour le deuxième trimestre 2024. Le résultat net ajusté [(2)] s'est établi à 34,0 millions $ et le résultat dilué par action ajusté [(1)], à 0,73 $, pour le deuxième trimestre 2025, par rapport à un résultat net ajusté de 40,5 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 0,90 $ pour le deuxième trimestre 2024. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [(1)] a été de 5,2 % pour le deuxième trimestre 2025, par rapport à 6,1 % il y a un an.

Pour les six mois clos le 30 avril 2025, le résultat net comme présenté s'est établi à 70,9 millions $ et le résultat dilué par action, à 1,44 $, par rapport à une perte nette de 80,3 millions $ et une perte diluée par action de 1,97 $ pour les six mois clos le 30 avril 2024. La Banque a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires positif de 5,1 % pour les six mois clos le 30 avril 2025, comparativement à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires négatif de 6,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2024. Le résultat net ajusté s'est établi à 73,4 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 1,50 $, pour les six mois clos le 30 avril 2025, par rapport à un résultat net ajusté de 84,7 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 1,80 $, pour les six mois clos le 30 avril 2024. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 5,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2025, par rapport à 6,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

« Alors qu'une année s'est écoulée depuis le lancement de son plan stratégique, la Banque Laurentienne a continué de veiller à l'exécution rigoureuse des priorités qu'elle a établies pour transformer l'organisation et atteindre ses objectifs financiers à moyen terme, a déclaré Éric Provost, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne. Nous observons un élan encourageant dans nos secteurs spécialisés. Bien qu'il reste encore du travail à faire, nous sommes satisfaits des progrès réalisés jusqu'à présent. À plus long terme, nous continuerons de miser sur nos secteurs spécialisés et d'y accroître notre présence, ce qui favorisera à la fois la réussite de nos clients et le rendement pour les actionnaires. »

| En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les six mois clos les | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **30 avril 2025** | 30 avril 2024 | Variation | **30 avril 2025** | 30 avril 2024 | Variation |
| **Comme présenté** | | | | | | |
| Résultat net | **32,3 $** | (117,5) $ | (128) % | **70,9 $** | (80,3) $ | (188) % |
| Résultat dilué par action | **0,69 $** | (2,71) $ | (125) % | **1,44 $** | (1,97) $ | (173) % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires [(1)] | **4,9 %** | (18,6) % | | **5,1 %** | (6,7) % | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ratio d'efficacité [3] | **76,1 %** | 152,9 % | | **75,5 %** | 114,3 % | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) [4] | **11,0 %** | 10,4 % | | **11,0 %** | 10,4 % | |
| **Base ajustée** | | | | | | |
| Résultat net ajusté [2] | **34,0 $** | 40,5 $ | (16) % | **73,4 $** | 84,7 $ | (13) % |
| Résultat dilué par action ajusté [1] | **0,73 $** | 0,90 $ | (19) % | **1,50 $** | 1,80 $ | (17) % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté [1] | **5,2 %** | 6,1 % | | **5,3 %** | 6,1 % | |
| Ratio d'efficacité ajusté [1] | **75,2 %** | 73,8 % | | **74,8 %** | 73,4 % | |

(1) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2025, qui comprend le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2025, dont l'information est intégrée par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

(2) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2025, qui comprend le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2025, dont l'information est intégrée par renvoi aux présentes.

(3) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de précisions, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2025, qui comprend le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2025, dont l'information est intégrée par renvoi aux présentes.

(4) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

**Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures**

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

**RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les six mois clos les | |
|---|---|---|---|---|---|
| En milliers de dollars (non audité) | **30 avril 2025** | 31 janvier 2025 | 30 avril 2024 | **30 avril 2025** | 30 avril 2024 |
| **Revenu total** | **242 516 $** | 249 637 $ | 252 594 $ | **492 153 $** | 510 935 $ |
| Moins : Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat | | | | | |
| Profit à la vente d'actifs administrés [1] | **--** | (875) | -- | **(875)** | -- |
| **Revenu total ajusté** | **242 516 $** | 248 762 $ | 252 594 $ | **491 278 $** | 510 935 $ |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Frais autres que d'intérêt** | **184 518 $** | 186 973 $ | 386 341 $ | **371 491 $** | 584 175 $ |
| Moins : Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat | | | | | |
| Charges de restructuration et autres charges de dépréciation (2) | **2 222** | 2 027 | 40 832 | **4 249** | 46 908 |
| Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (3) | **--** | -- | 155 933 | **--** | 155 933 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (4) | **--** | -- | 3 229 | **--** | 6 446 |
| | **2 222** | 2 027 | 199 994 | **4 249** | 209 287 |
| **Frais autres que d'intérêt ajustés** | **182 296 $** | 184 946 $ | 186 347 $ | **367 242 $** | 374 888 $ |
| **Résultat avant impôts sur le résultat** | **41 305 $** | 47 489 $ | (151 678) $ | **88 794 $** | (108 069) $ |
| Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus) | **2 222** | 1 152 | 199 994 | **3 374** | 209 287 |
| **Résultat avant impôts sur le résultat ajusté** | **43 527 $** | 48 641 $ | 48 316 $ | **92 168 $** | 101 218 $ |
| **Résultat net comme présenté** | **32 329 $** | 38 601 $ | (117 547) $ | **70 930 $** | (80 264) $ |
| Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat | | | | | |
| Profit à la vente d'actifs administrés (1) | **--** | (643) | -- | **(643)** | -- |
| Charges de restructuration et autres charges de dépréciation (2) | **1 633** | 1 490 | 30 020 | **3 123** | 34 488 |
| Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (3) | **--** | -- | 125 629 | **--** | 125 629 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (4) | **--** | -- | 2 410 | **--** | 4 812 |
| | **1 633** | 847 | 158 059 | **2 480** | 164 929 |
| **Résultat net ajusté** | **33 962 $** | 39 448 $ | 40 512 $ | **73 410 $** | 84 665 $ |
| **Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires** | **30 393 $** | 33 352 $ | (118 835) $ | **63 745 $** | (86 153) $ |
| Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus) | **1 633** | 847 | 158 059 | **2 480** | 164 929 |
| **Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté** | **32 026 $** | 34 199 $ | 39 224 $ | **66 225 $** | 78 776 $ |

(1) Le profit à la vente d'actifs administrés est attribuable à la vente d'actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au quatrième trimestre 2024 et de la division de courtage à escompte de VMBL au premier trimestre 2025. Le profit à la vente d'actifs administrés est inclus au poste Autres revenus. Pour plus de précisions, voir la rubrique « Faits saillants opérationnels » ci-après et à compter de la page 7 du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre 2025, qui comprend le rapport de gestion pour la période close le 30 avril 2025, dont l'information est intégrée par renvoi aux présentes.

(2) Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation en 2025 sont essentiellement attribuables à la simplification de l'infrastructure technologique et de la structure organisationnelle de la Banque. Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation en 2024 sont essentiellement attribuables à la décision de la Banque de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit et de réduire l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto, ainsi qu'à la simplification de l'infrastructure technologique et de la structure organisationnelle de la Banque et la réduction des effectifs. Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation comprennent essentiellement les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les honoraires professionnels et sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(3) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises se rapportent à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans le cadre du test de dépréciation du goodwill effectué au 30 avril 2024. Les charges de dépréciation sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(4) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt.

**RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR - BILAN CONSOLIDÉ**

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les six mois clos les | |
|---|---|---|---|---|---|
| En milliers de dollars (non audité) | **30 avril 2025** | 31 janvier 2025 | 30 avril 2024 | **30 avril 2025** | 30 avril 2024 |
| **Capitaux propres** | **2 857 415 $** | 2 865 480 $ | 2 744 758 $ | **2 857 415 $** | 2 744 758 $ |
| **Moins :** | | | | | |
| Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres | **245 625** | 245 554 | 245 558 | **245 625** | 245 558 |
| Réserve de couverture de flux de trésorerie (1) | **(72 795)** | (72 438) | (9 140) | **(72 795)** | (9 140) |
| **Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** | **2 538 995 $** | 2 547 417 $ | 2 490 060 $ | **2 538 995 $** | 2 490 060 $ |
| **Incidence des soldes moyens à la fin du mois (2)** | **(825)** | (8 934) | 104 149 | **(666)** | 111 010 |
| **Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires** | **2 538 170 $** | 2 538 483 $ | 2 594 209 $ | **2 538 329 $** | 2 601 070 $ |

(1) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(2) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

**Résultats consolidés**

***Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2025***

Le résultat net s'est établi à 32,3 millions $ et le résultat dilué par action, à 0,69 $, pour le deuxième trimestre 2025, comparativement à une perte nette de 117,5 millions $ et une perte diluée par action de 2,71 $ pour le deuxième trimestre 2024. Le résultat net ajusté s'est établi à 34,0 millions $ et le résultat dilué par action ajusté, à 0,73 $, pour le deuxième trimestre 2025, par rapport à un résultat net ajusté de

40,5 millions $ et un résultat dilué par action ajusté de 0,90 $ pour le deuxième trimestre 2024. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR.

**Revenu total**

Le revenu total a diminué de 10,1 millions $ pour atteindre 242,5 millions $ au deuxième trimestre 2025, comparativement à 252,6 millions $ au deuxième trimestre 2024, ce qui s'explique surtout par la baisse des autres revenus, comme il est décrit ci-après.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 2,6 millions $, ou 1 %, pour s'établir à 182,2 millions $ au deuxième trimestre 2025, comparativement à un revenu net d'intérêt de 179,6 millions $ au deuxième trimestre 2024. L'incidence positive des variations favorables de la composition des activités de la Banque a été en partie contrebalancée par la baisse du revenu d'intérêt découlant de la diminution de l'actif productif moyen. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,85 % pour le deuxième trimestre 2025, une augmentation de 5 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2024, essentiellement pour les mêmes raisons.

Les *autres revenus* ont diminué de 12,6 millions $ pour atteindre 60,3 millions $ au deuxième trimestre 2025, par rapport à 73,0 millions $ au deuxième trimestre 2024. Les frais et commissions de courtage en valeurs mobilières ont diminué de 6,8 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2024, principalement en raison de la vente d'actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de VMBL au quatrième trimestre 2024. Les commissions sur prêts ont également diminué de 3,4 millions $ par rapport à celles du deuxième trimestre 2024, compte tenu de la baisse des activités immobilières.

**Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 16,7 millions $ pour le deuxième trimestre 2025, comparativement à 17,9 millions $ pour le deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 1,2 million $ attribuable essentiellement à la diminution des provisions sur les prêts dépréciés, contrebalancée en partie par la hausse des provisions sur prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts moyens était de 19 points de base pour le trimestre, contre 20 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques - Risque de crédit » aux pages 15 à 17 du rapport de gestion de la Banque pour le deuxième trimestre de 2025 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

**Frais autres que d'intérêt**

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 184,5 millions $ pour le deuxième trimestre 2025, une baisse de 201,8 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2024. Il est à noter que les résultats comme présentés pour le deuxième trimestre 2024 comprennent des charges de dépréciation et de restructuration de 196,8 millions $ liées à la restructuration des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 4,1 millions $, ou 2 %, par rapport à ceux de 186,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2024 pour s'établir à 182,3 millions $ pour le deuxième trimestre 2025.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 92,4 millions $ pour le deuxième trimestre 2025, une diminution de 7,1 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2024 attribuable en grande partie aux gains d'efficacité découlant de la réduction des effectifs et à une baisse de la rémunération liée à la performance, ce qui s'explique surtout par la vente d'actifs administrés des divisions de services de courtage aux particuliers de VMBL.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 51,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2025, une augmentation de 1,7 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2024. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à la hausse des frais de technologie, alors que la Banque investit dans ses priorités stratégiques, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'amortissement et des charges de loyer attribuable à la dépréciation comptabilisée au deuxième trimestre 2024.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 38,1 millions $ pour le deuxième trimestre 2025, une baisse de 1,9 million $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2024 principalement attribuable à une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, contrebalancée en partie par les honoraires professionnels plus élevés à l'appui des priorités

stratégiques de la Banque.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 2,2 millions $ pour le deuxième trimestre 2025 par rapport à 196,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2024. Au deuxième trimestre 2025, les charges de dépréciation et de restructuration se rapportent à la rationalisation de la structure organisationnelle de la Banque. Au deuxième trimestre 2024, le test de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a donné lieu à des charges de dépréciation de 155,9 millions $. Des charges de restructuration et autres charges de dépréciation de 40,8 millions $ ont également été comptabilisées en raison de la décision de la Banque de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée et de réduire l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto, ainsi que de la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et de la réduction des effectifs. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions.

**Ratio d'efficacité**

Le ratio d'efficacité comme présenté a diminué pour s'établir à 76,1 % pour le deuxième trimestre 2025, en comparaison de 152,9 % pour le deuxième trimestre 2024. La diminution d'un exercice à l'autre est principalement attribuable aux charges de dépréciation et de restructuration comptabilisées au deuxième trimestre de 2024, comme il a été mentionné précédemment. Le ratio d'efficacité ajusté a augmenté pour s'établir à 75,2 % pour le deuxième trimestre 2025, en regard de 73,8 % pour le deuxième trimestre 2024, ce qui s'explique essentiellement par la baisse du revenu total.

**Impôts sur le résultat**

Pour le deuxième trimestre 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 9,0 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,7 %. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique principalement par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger. Pour le deuxième trimestre 2024, le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est élevé à 34,1 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,5 %. Le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique par la charge de dépréciation du goodwill non déductible aux fins de l'impôt, contrebalancée en partie par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger.

**Situation financière**

Au 30 avril 2025, le total de l'actif s'élevait à 49,5 milliards $, une augmentation de 4 % comparativement à 47,4 milliards $ au 31 octobre 2024, ce qui s'explique essentiellement par le niveau plus élevé des actifs liquides et des prêts.

***Actifs liquides***

Au 30 avril 2025, les actifs liquides comme présentés au bilan totalisaient 12,6 milliards $, une hausse de 1,5 milliard $ par rapport à 11,2 milliards $ au 31 octobre 2024. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 26 % du total de l'actif au 30 avril 2025, un niveau comparable à celui au 31 octobre 2024.

***Prêts***

Les prêts, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 35,5 milliards $ au 30 avril 2025, une hausse de 0,4 milliard $ depuis le 31 octobre 2024. Les prêts commerciaux totalisaient 17,5 milliards $ au 30 avril 2025, une hausse de 0,9 milliard $, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2024, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des prêts immobiliers commerciaux et de financement d'inventaires. Les prêts personnels s'établissaient à 2,0 milliards $ au 30 avril 2025, une diminution de 0,1 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2024 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile et des taux d'intérêt élevés. Les prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 16,1 milliards $ au 30 avril 2025, une diminution de 0,4 milliard $, ou 2 %, en comparaison de ceux au 31 octobre 2024.

***Dépôts***

Les dépôts ont augmenté de 0,7 milliard $ pour s'établir à 23,9 milliards $ au 30 avril 2025 par rapport à 23,2 milliards $ au 31 octobre 2024. Au 30 avril 2025, les dépôts de particuliers totalisaient 20,8 milliards $, une hausse de 1,1 milliard $ par rapport à 19,7 milliards $ au 31 octobre 2024. Il est à noter que les dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers ont augmenté de 1,7 milliard $ et que les dépôts de particuliers sur préavis et à vue obtenus par l'entremise de

partenariats ont diminué de 0,6 milliard $ depuis le 31 octobre 2024. Les dépôts de particuliers représentaient 87 % du total des dépôts au 30 avril 2025, contre 85 % au 31 octobre 2024, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,4 milliard $ au cours de la même période, pour s'établir à 3,1 milliards $ au 30 avril 2025.

***Dette liée aux activités de titrisation***

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,4 milliard $, ou 3 %, par rapport à celle au 31 octobre 2024, et s'établissait à 13,9 milliards $ au 30 avril 2025. Au cours du trimestre, les nouvelles émissions de dette à long terme liées aux activités de titrisation dont le coût est avantageux ont plus que contrebalancé les échéances de passifs ainsi que les remboursements normaux.

***Capitaux propres et fonds propres réglementaires***

Les capitaux propres s'élevaient à 2,9 milliards $ au 30 avril 2025, en hausse de 28,9 millions $ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2024. Depuis le 31 octobre 2024, les résultats non distribués ont augmenté de 23,6 millions $ du fait essentiellement de la contribution à hauteur de 70,9 millions $ du résultat net, contrebalancée en partie par les dividendes et autres distributions totalisant 48,6 millions $. Depuis le 31 octobre 2024, le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 1,4 million $. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 30 avril 2025.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 57,40 $ au 30 avril 2025, comparativement à 57,36 $ au 31 octobre 2024.

Le ratio CET1 s'établissait à 11,0 % au 30 avril 2025, soit au-delà de l'exigence réglementaire minimale et du niveau cible fixé par la direction de la Banque. Le ratio CET1 a augmenté de 10 points de base depuis le 31 octobre 2024 alors qu'il s'établissait à 10,9 %, principalement en raison de la diminution de l'actif pondéré en fonction des risques. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 13 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,38725 $ par action privilégiée, série 13, payable le 15 juin 2025 (la « date de versement »), qui sera versé le 16 juin 2025, date qui correspond au premier jour ouvrable suivant la date de versement, aux actionnaires inscrits en date du 9 juin 2025. Le 29 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,47 $ par action ordinaire payable le 1er août 2025 aux actionnaires inscrits en date du 1er juillet 2025. Ce dividende trimestriel est égal au dividende déclaré au trimestre précédent et au dividende déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le 29 mai 2025, le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

**Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la **Banque**) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2024 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels

termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2024 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales et les tarifs douaniers (canadiens et étrangers); les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2024 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 14 du rapport annuel 2024, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

**Accès aux documents traitant des résultats trimestriels**

Le présent communiqué de presse peut être consulté sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, à la section À propos de nous sous l'ongletSalle de presse. Le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations supplémentaires peuvent être consultés à la section À propos de nous sous l'onglet Relations avec les investisseurs, Résultats trimestriels.

**Conférence téléphonique**

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE), le 30 mai 2025. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 990-4777 permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Veuillez mentionner la Banque Laurentienne au téléphoniste. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Relations avec les investisseurs, Résultats trimestriels.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé à compter de 12 h (HE) le 30 mai 2025, jusqu'à 12 h (HE) le 6 juin 2025, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Relations avec les investisseurs, Résultats trimestriels.

**À propos de la Banque Laurentienne du Canada**

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 49,5 milliards $ de même que des actifs administrés de 24,2 milliards $.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus d'informations: Personnes-ressources : Relations avec les investisseurs : Raphael Ambeault, Chef des relations avec les investisseurs, Cellulaire : 514 601-0944, raphael.ambeault@banquelaurentienne.ca; Médias : Frédérique Lavoie-Gamache, Conseillère principale, Relations avec les médias et les investisseurs, 438 364-1596, media@blcgf.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2025-05-30-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2025